

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 11.181

L'An deux Mille Onze, le 15 décembre à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 9 décembre 2011

DATE D'AFFICHAGE

Le 9 décembre 2011

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

M. CHABASSE, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DESCHANP, Mme DOUMECQ, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, M. LABIA, M. LAPOUGE, Mme MAIRE, M. MEGLIO, M. MERLE, M. PATRUX, M. PRUDENCIO, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. CAU représenté par M. SIMONNET
Mme DUMAS représentée par M. PRUDENCIO
Mme LEFEBVRE représentée par Mme FAUQUET-MOLL
M. PAVON représenté par Mme DESCHANP

ETAIT ABSENTE-EXCUSEE : Mme BARRAUD DUCHERON

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 28
Nombre de votants : 32

Mme Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : **DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2012
BUDGETS ANNEXES EAU POTABLE ET CAMPING MUNICIPAL**

RAPPORTEUR : M. SIMONNET

VOTE :

BUDGET EAU POTABLE : INSCRIPTIONS NOUVELLES 2012

SECTION DE FONCTIONNEMENT

I – DEPENSES

Les dépenses réelles de fonctionnement du budget primitif 2012 devraient se situer aux alentours de 498 000 €.

Ø Les principales dépenses sont :

- Le syndicat de CHENAC : 56 500 €
- Les intérêts de la dette : 63 000 €
- Les frais d'études et honoraires : 46 000 €
- Remboursements des frais de gestion, du suivi des dossiers et de la surveillance des travaux : 165 000 €
- Location usine de traitement pour Chauvignac : 160 000 €

II – RECETTES

Les recettes réelles de fonctionnement du budget primitif 2012 devraient se situer aux alentours de 742 000 €.

Celles-ci sont composées principalement, de la part communale sur l'eau pour 725 000 €, de la redevance d'occupation du domaine public pour 6 600 € et de la redevance station radioélectrique pour 10 000 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

I – DEPENSES

Il est notamment prévu :

- 8 372 000 € pour la construction d'une usine de traitement de la turbidité, des pesticides et des parasites à CHAUVIGNAC.
- 801 000 € consacrés au renouvellement des branchements en plombs.
- 538 000 € pour le forage d'Arces sur Gironde
- 215 000 € pour les études de l'usine de traitement
- 119 000 € pour le renouvellement des canalisations

II – RECETTES

Ø Principales recettes

Les principales recettes s'établissent comme suit :

- Subvention de l'agence de l'Eau Adour Garonne	2 450 000 €
- Subvention du Syndicat des Eaux de la Charente Maritime	2 850 000 €
- Emprunt	2 651 000 €
- Remboursement de la TVA	1 625 000 €
- Autofinancement	480 000 €
- Amortissements	120 000 €

soit un total d'environ 10 176 000 €.

BUDGET EAU POTABLE : EXCEDENTS ET RESTES A REALISER

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'excédent de fonctionnement devrait se situer à 310.000 €

II – SECTION D'INVESTISSEMENT

L'excédent d'investissement devrait se situer à 77.000 €.

L'excédent de fonctionnement capitalisé devrait se situer à 340.000 €.

Les restes à réaliser en dépenses sont de 687.000 € et de 270.000 € en recettes.

BUDGET CAMPING MUNICIPAL : INSCRIPTIONS NOUVELLES 2012

SECTION DE FONCTIONNEMENT

I – DEPENSES

Les dépenses réelles de fonctionnement du budget primitif 2012 devraient se situer aux alentours de 128 000 €.

Les principales dépenses sont :

- Les salaires et charges : 79 000 €
- Les fluides (eau et électricité) : 13 700 €
- Entretien des bâtiments : 6 500 €

II – RECETTES

Les recettes réelles de fonctionnement du budget primitif 2012 devraient se situer aux alentours de 108 000 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

L'excédent du compte administratif 2011 et les amortissements de 2012 permettront des travaux d'aménagement d'un montant d'environ 15 000 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 16 décembre 2011

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD